

**Ecole de droit de la Sorbonne
Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)**

**Master
«Juriste international»**

Droit privé comparé

Cours de M. Legrand

Année universitaire 2021-2022

Le droit privé très privé à la Cour suprême des Etats-Unis

(All documents below can be downloaded from the page
<Droit privé comparé> at <www.pierre-legrand.com>.)

Griswold v. Connecticut, 381 U.S. 479 (1965).

Loving v. Virginia, 388 U.S. 1 (1967).

Roe v. Wade, 410 U.S. 113 (1973).

Bowers v. Harwick, 478 U.S. 186 (1986).

Planned Parenthood of Southeastern Pennsylvania v. Casey, 505 U.S. 833 (1992).

Lawrence v. Texas, 539 U.S. 558 (2003).

Obergefell v. Hodges, 576 U.S. 644 (2015).

L'épreuve terminale écrite, dont la note vaudra pour l'ensemble du cours, prendra la forme d'un examen "à la maison" (ou "take-home examination"). Le sujet d'examen comprendra une question, laquelle sera distribuée à la fin de la dernière séance. Les étudiants disposeront ensuite de trois semaines environ pour rendre une copie de 3000 mots, en anglais ou en français, par la voie électronique.